

# L'actu. transfrontalière

Le magazine #06

Rétrospective

Janvier-Juin. 2024



Dans les  
territoires  
— P02

Événements  
du Réseau  
— P15

France /  
Bilatéral  
— P19

Europe /  
International  
— P24

La doc.  
— P34



# DANS LES TERRITOIRES

## Expérimentation «Bassins de vie transfrontaliers» : des premières pistes d'actions élaborées avec les acteurs locaux

PUBLIÉ EN JANVIER 2024

Depuis près d'un an, la MOT, soutenue par seize partenaires, a engagé une expérimentation «bassins de vie transfrontaliers» sur cinq sites pilotes aux frontières françaises : l'Eurodistrict PAMINA, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le Nord Lorrain - Luxembourg, Alpes du Sud - Riviera, Agglomération franco-valdo-genevoise.

La première phase de cette expérimentation avait permis d'identifier et de représenter des bassins de vie transfrontaliers à plusieurs intensités pour chaque site pilote, tout en définissant enjeux et pistes d'actions sur des thématiques jugées prioritaires par les sites comme la santé, la mobilité, l'accès aux services publics ou encore l'emploi et formation.

Sur la base de ces premiers temps d'échanges, l'équipe de la MOT a travaillé à une conceptualisation commune des bassins de vie transfrontaliers et des enjeux qui les caractérisent. Cela a permis de mettre en exergue les difficultés auxquelles sont confrontés les territoires transfrontaliers :



la vie quotidienne des habitants de ces territoires s'en trouve impactée, notamment dans l'accès équitable aux services publics, à la santé ou à la mobilité. La situation unique des bassins de vie transfrontalier peut aussi exacerber certains déséquilibres territoriaux, appelant à une attention et réponse adaptée des acteurs à tous niveaux. Afin de répondre à ces enjeux, une dizaine de propositions d'actions a été retenue parmi celles formulées lors de la première phase de l'expérimentation, et a été investiguée par la MOT afin de les traduire opérationnellement. Une deuxième séquence de «brainstormings

territoriaux», menée à l'automne 2023/ hiver 2024, a permis de tester la pertinence et la faisabilité de ces propositions auprès d'acteurs techniques et politiques locaux sur les cinq sites pilotes de l'expérimentation. Suite à ces «brainstormings territoriaux» qui ont permis d'échanger avec les acteurs locaux, la MOT va à présent consulter les acteurs nationaux, puis rédiger un rapport final qui sera publié au premier semestre de l'année 2024.

[Plus d'infos](#) →

## Une étude sur le développement frontalier entre la République dominicaine et Haïti

PUBLIÉ EN JANVIER 2024



Un programme de coopération binational entre Haïti et la République dominicaine vise à renforcer les relations entre les autorités nationales et locales et à promouvoir un plan de développement frontalier. C'est dans ce cadre que la MOT a travaillé en collaboration avec Unite Caribbean afin de dresser une analyse comparative de la planification du développement sur la zone frontalière. Après avoir réalisé un panorama des documents de planification et une enquête sur le terrain, des recommandations pour développer la coopération ont été formulées. L'étude s'est achevée en octobre 2023.

[Plus d'infos](#) →



Cofinanciado por la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE

## L'aire fonctionnelle de l'Espace Catalan Transfrontalier en ordre de marche

PUBLIÉ EN JANVIER 2024

Le 18 janvier à Gérone, avec plus de 200 participants, s'est tenue la présentation de l'aire fonctionnelle de l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT) qui réunit la province de Gérone et le département des Pyrénées-Orientales afin de constituer l'une des cinq aires fonctionnelles du programme POCTEFA 2021-2027.

Les acteurs territoriaux ont souligné leur volonté de «faire de cet espace une zone fonctionnelle», c'est-à-dire «un espace de coopération sans limite géographique ou administrative», avec comme thèmes prioritaires : la connaissance du territoire, le changement climatique et le développement de la citoyenneté transfrontalière. Un premier appel à projets,

à hauteur de 2,2 millions d'€ dans le cadre du POCTEFA, a été lancé jusqu'au 19 avril. A noter que depuis 2023, la MOT mène une étude, en association avec l'Université de Gérone et le cabinet de conseil Res publica, pour accompagner le Département des Pyrénées-Orientales, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona dans l'élaboration de leur stratégie transfrontalière. Basée sur trois piliers, elle comporte l'actualisation du Livre blanc de l'Espace Catalan Transfrontalier, une consultation citoyenne sur les attentes des habitants pour améliorer la qualité de vie et des préconisations pour les années à venir.

[Plus d'infos](#) →

## Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre : un nouvel outil de financement des projets

PUBLIÉ EN JANVIER 2024



Un nouvel instrument financier, doté d'un budget de 14,8 millions d'euros, a été présenté par l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre. Il soutiendra des projets structurants dans trois domaines clés : le multilinguisme, l'emploi et la mobilité. Ce financement a été mis en place dans le cadre du programme Interreg VIA Espagne-France-Andorre pour accompagner la nouvelle approche territoriale de ce dernier, dite par «aires fonctionnelles» (ou bassins

de vie). Chargé de l'«Aire Fonctionnelle Ouest» (AFO), l'Eurorégion a présenté sa «Stratégie Territoriale Intégrée» le 14 décembre 2023 à Irun. Les projets financés devront stimuler les territoires et initiatives locales en ayant un impact significatif sur la vie quotidienne des citoyens transfrontaliers.

[Plus d'infos](#) →

## Enquête de l'OCDE à la frontière franco-allemande

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024



Vivez-vous près de la frontière franco-allemande ? Avez-vous affaire aux services publics de part et d'autre de la frontière ? Racontez-nous votre expérience ! Votre expérience est cruciale pour que les gouvernements français et allemand comprennent la vie à la frontière. L'OCDE, avec le soutien de la Commission européenne, étudie les procédures administratives qui posent le plus de problèmes aux citoyens vivant à la frontière. Dans le cadre de ce projet, des citoyens français et allemands sont interviewés sur les procédures administratives qu'ils suivent dans leur vie quotidienne en tant que citoyens transfrontaliers.

Sur la base des résultats de cette enquête, combinés à l'analyse de l'OCDE des procédures

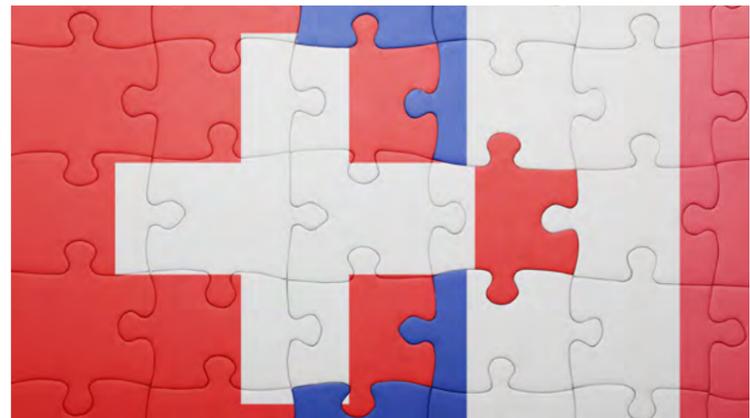
administratives dans les deux pays, l'OCDE recommandera des priorités pour simplifier les procédures administratives, ciblant les procédures les plus irritantes pour les citoyens transfrontaliers.

[Plus d'infos](#) →

## L'indemnité de résidence étendue pour les fonctionnaires de la région frontalière à la Suisse

PUBLIÉ EN JANVIER 2024

La nouvelle indemnité destinée à protéger le pouvoir d'achat des agents publics en zone transfrontalière franco-suisse, annoncée le 28 septembre 2023 par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas Guerini, a été étendue, le 12 décembre dernier, à 133 communes, au lieu des 61 initialement annoncées.



© Shutterstock / eslera

Représentant une augmentation d'au moins 640 euros par an, son objectif est de renforcer l'attractivité de la fonction publique française qui peine à recruter et à fidéliser ses agents dans la région frontalière. La concurrence directe avec le bassin genevois - où les salaires sont parmi les plus élevés en Europe - est la cause d'un coût du logement élevé, parmi les plus chers de France.

D'autres initiatives viendront renforcer l'indemnité : le député David Amiel

devrait proposer début 2024 un dispositif de mutualisation des offres de logements. Cette nouvelle prise en compte de la spécificité des zones transfrontalières est un premier pas vers un meilleur accompagnement des territoires.

La compensation intéresse également la région du Nord lorrain. Le vice-président du Département de Meurthe-et-Moselle, André Corzani, s'est adressé à ce sujet au ministre le mercredi 14 décembre: «Cherté de la vie et difficulté d'accès au logement

sont des problématiques centrales sur le Nord lorrain : le Luxembourg est le pays qui a le PIB le plus élevé au monde, les distorsions y sont encore plus criantes que dans le bassin Genevois».

[Plus d'infos](#) →

## Pour Pierre Cuny, il y a «une vraie prise de conscience du phénomène frontalier depuis cinq ans»

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024



Mobilité, services publics, santé, logement... comment répondre au phénomène transfrontalier entre la France et le Luxembourg ? Le maire de Thionville, président du Pôle métropolitain frontalier (PMF), nous explique quelles sont les solidarités à mettre en place sur son territoire, où se concentrent 70% des 120 000 travailleurs frontaliers français au Luxembourg.

**Vous êtes désormais le seul acteur local invité à la Commission intergouvernementale (CIG) franco-luxembourgeoise. Quel rôle y jouez-vous ?**

70% des 120 000 travailleurs frontaliers français au Luxembourg résident sur le territoire du Pôle métropolitain frontalier (PMF). C'est donc là que l'impact du phénomène transfrontalier est ressenti le plus fortement, avec des effets sur la mobilité, les services publics, la santé, le logement, etc., et qui touchent toute la population, qu'elle soit

frontalière ou non. Le PMF est en mesure de récolter, d'agréger et de structurer les problématiques liées au phénomène transfrontalier et de proposer des solutions adaptées. Le Pôle représente ainsi l'échelon du transfrontalier local dans la CIG. Il porte la voix des territoires dans la relation interétatique franco-luxembourgeoise et veille à mettre à l'agenda de la Conférence les sujets jugés prioritaires sur le terrain, en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ligne de la frontière.

**Avez-vous le sentiment que les mentalités évoluent, en France comme au Luxembourg, en matière de solidarité transfrontalière? Quelle est la situation des frontaliers aujourd'hui sur votre frontière ?**

L'intensité de la croissance du travail frontalier va au-delà des prévisions les plus élevées et les frontaliers, comme toute la population, en ressentent les effets au quotidien. Le problème le plus impérieux concerne la mobilité avec des temps de trajet domicile-travail qui ne cessent d'augmenter et l'entière du réseau qui est engorgé. Au cours des cinq dernières années, il y a eu une vraie prise de conscience : le Luxembourg ne peut avoir un développement heureux si son voisin français connaît un développement subi. Les discussions entre États portent aujourd'hui sur le codéveloppement et la manière dont la solidarité pourrait être mise en œuvre de manière concrète. Des propositions novatrices vont être soumises à la discussion. C'est une évolution positive. Il nous faut maintenant définir les modalités adaptées à notre territoire et à sa situation particulière.

**Vous êtes engagé dans deux projets pilotes : l'un sur la gouvernance avec**

**la Commission européenne et l'OCDE, l'autre sur les bassins de vie avec la MOT. Qu'en attendez-vous ?**

La structuration de la coopération transfrontalière à la frontière franco-luxembourgeoise est assez récente, par comparaison avec d'autres frontières. Mais l'intensité du phénomène transfrontalier demande que les territoires trouvent une forme d'articulation pour y faire face au mieux. Les deux projets pilotes dans lesquels le PMF est engagé doivent nous donner des pistes pour définir une stratégie pour un développement harmonieux de la métropole luxembourgeoise qui déborde les frontières du Grand-Duché. Nous en attendons aussi des propositions en matière de gouvernance et un état des lieux des liens et de leur intensité qui font de notre espace un bassin de vie transfrontalier.





## Vers un projet d'agglomération pour l'Eurodistrict SaarMoselle

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

La MOT a été missionnée par l'Eurodistrict SaarMoselle afin d'accompagner le territoire transfrontalier dans la concrétisation des recommandations élaborées lors du projet pilote franco-allemand pour l'aménagement du territoire (MORO)\*.

Dans la Grande Région, l'accent thématique a été mis sur une approche plus intégrée de l'aménagement du territoire pour l'agglomération transfrontalière SaarMoselle via l'élaboration d'un plan stratégique et opérationnel d'agglomération : le «projet d'agglomération», qui s'inscrit dans la Stratégie territoriale 2021-2027 de l'Eurodistrict SaarMoselle.

Ainsi, les 17 octobre et 22 novembre 2023 ont eu lieu deux ateliers animés par la MOT auxquels ont participé des acteurs de l'aménagement du territoire,

du développement économique, du secteur des transports et du monde politique du bassin de vie SaarMoselle. Ces ateliers, organisés à Stiring-Wendel et à Sarrebruck, avaient pour but de prioriser les recommandations élaborées lors du projet franco-allemand MORO afin de concevoir le cadre d'un projet permettant d'engager le travail d'élaboration du «projet d'agglomération». Les résultats des ateliers ont été restitués lors du Comité Directeur de l'Eurodistrict le 19 janvier 2024 au Château de Sarrebruck. Les ateliers ont permis de concevoir l'architecture d'un nouveau projet mêlant à la fois enjeux d'observation et d'interconnaissance transfrontalière en matière de planification. Ce futur projet pourrait être soutenu par des fonds européens INTERREG VI A Grande Région de la Zone Fonctionnelle de l'Eurodistrict.

[Plus d'infos](#) →

\* Le projet MORO avait pour ambition d'étudier comment le développement territorial des régions frontalières pouvait être rendu plus cohérent en utilisant la méthode allemande du Planspiel, réunissant responsables de la planification et du développement territorial en Allemagne et en France. Deux «Planspiele» franco-allemands, un dans la région du Rhin supérieur et un dans la Grande Région, ont ainsi permis d'explorer comment le développement territorial des régions frontalières pouvait être mieux organisé et acquérir un caractère plus engageant.

## L'Alliance transfrontalière des Alpes du Sud

PUBLIÉ EN MARS 2024

Une «Alliance Transfrontalière des Alpes du Sud» a été lancée le 8 février 2024 à Imperia en présence de Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Claudio Scajola, Maire d'Imperia et Président de la Province d'Imperia.



Elle regroupe la Métropole Nice Côte d'Azur, les Provinces d'Imperia et de Cuneo, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, les villes métropolitaines de Turin et de Gênes et elle associe la Principauté de Monaco.

Résultant de plusieurs années de coopération, cette alliance vise à devenir «un outil d'influence» et «un nouveau modèle de diplomatie territoriale multi niveaux pour défendre d'une seule voix les problématiques des Alpes du Sud». En mettant les bons acteurs autour de la table, son objectif sera «de résoudre les problématiques du territoire, et d'obtenir des financements à la hauteur

des enjeux notamment sur les questions de transport, de santé, de lutte contre le dérèglement climatique, d'économie et de services publics».

L'Alliance, dont le siège sera à Nice, adoptera une présidence tournante et opérera selon le cadre fixé par le Comité de Coopération Frontalière du Traité du Quirinal. Parmi les projets prioritaires, figurent la modernisation de la ligne ferroviaire entre Gênes et Vintimille, ainsi que la requalification des 25 kilomètres de voies entre Vintimille et la grande gare près de l'aéroport de Nice.

**Pour Christian Estrosi, qui a rappelé que «ni les séismes, ni les tempêtes, ni les inondations, ni les virus ne connaissent de frontière», l'Alliance prend aujourd'hui «tout son sens». De son côté, Claudio Scajola a souligné l'aspect unitaire et collaboratif de cette démarche, à travers une «gouvernance commune dans un bassin unique».**

[Plus d'infos](#) →

## Vers une réserve transfrontalière corso-sarde reconnue par l'Unesco ?

PUBLIÉ EN MARS 2024



La Collectivité de Corse et la Région autonome de Sardaigne ont engagé un processus fondamental de coopération pour assurer une gestion commune des enjeux environnementaux dans le périmètre des Bucchi di Bunifaziu.

Le 25 janvier 2024, le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse et son homologue sarde, l'Assessore della difesa dell'ambiente, ont ainsi formalisé la signature d'un protocole d'entente structurant une démarche partenariale pour la création d'une réserve transfrontalière «Man and Biosphere» (MAB) de l'Unesco.

L'objectif est d'assurer une gestion commune des enjeux environnementaux dans un espace biogéographique d'importance majeure au cœur de la Méditerranée occidentale. «Une réserve MAB transfrontalière a vocation à catalyser les compétences, en superposition des espaces protégés existants, afin de poursuivre des objectifs communs», peut-on lire dans le communiqué de presse conjoint.

**«Cet acte fondateur revêt une dimension politique forte et témoigne de la volonté conjointe de la Corse et de la Sardaigne de s'inscrire dans un cadre international fédérateur».**

A noter également qu'en engageant ce projet de coopération transfrontalière, la Collectivité de Corse «démontre sa capacité à rassembler les dynamiques nécessaires afin de décliner, concrètement, les enjeux internationaux ciblés par le Traité du Quirinal en actions structurantes».

[Plus d'infos](#) →

# Développement franco-germano-luxembourgeois de la Vallée de la Moselle

PUBLIÉ EN MARS 2024

Dans le cadre du partenariat liant la MOT au Grand-Duché de Luxembourg, représenté par son Département de l'Aménagement du Territoire, la MOT a animé un atelier de travail transfrontalier franco-germano-luxembourgeois le 31 janvier 2024 à la Maison de la Nature du Pays de Sierck (Moselle).

Cet atelier visait à définir quels enjeux prioritaires de coopération pour le territoire transfrontalier de la Haute Vallée de la Moselle étaient partagés entre les acteurs français et les parties prenantes germano-luxembourgeoises du Concept de développement de la Haute Vallée de la Moselle, dit «EOM» (Entwicklungskonzept Oberes Moseltal). En effet, suite aux travaux engagés par la MOT pour la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) en 2022 dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, qui ont permis à la CCB3F de renforcer le dialogue avec ses partenaires frontaliers et de développer une vision stratégique transfrontalière globale du territoire, des

premiers liens de coopération ont été établis entre la collectivité et le management régional de l'EOM. Depuis, une extension potentielle de l'EOM germano-luxembourgeois vers le territoire français a été mise à l'étude. À cette fin, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE) (mandatée par la CCB3F) ainsi que le LISER (mandaté par le Département de l'aménagement du territoire luxembourgeois) ont réalisé un diagnostic territorial pour le périmètre d'extension potentiel de l'EOM sur le versant français. Sur la base de ce diagnostic présenté en préambule de l'atelier, la MOT a animé deux groupes de travail : l'un dédié aux acteurs germano-luxembourgeois de l'EOM,

l'autre aux acteurs français «potentiels» de l'EOM. Ce format d'atelier a permis de constater les différences et synergies possibles entre acteurs germano-luxembourgeois et acteurs français dans leur perception des enjeux prioritaires de coopération pour le territoire transfrontalier de la Haute Vallée de la Moselle. Cet atelier permettra d'orienter le type de projets de coopération franco-germano-luxembourgeois qui pourraient émerger dans le cadre de l'extension potentielle de l'EOM sur le versant français.

[Plus d'infos →](#)


## Une nouvelle feuille de route entre l'Alsace et le Jura suisse

PUBLIÉ EN AVRIL 2024



© RCUU

Le 19 mars 2024, le Gouvernement de la République et Canton du Jura et la Collectivité européenne d'Alsace ont signé une nouvelle feuille de route. Son objectif : redéfinir les axes de coopération entre les deux voisins pour les années 2024 et 2025. Le sujet mobilité est mis en avant avec une connexion des réseaux cyclables jurassien et alsacien qui devrait être finalisée d'ici fin 2025, et une étude pour renforcer la connexion en transports publics de part et d'autre. Outre les questions de transport, la Collectivité européenne d'Alsace et le Canton du Jura travailleront

au développement de collaborations dans différents domaines tels que l'économie circulaire, le tourisme, la transition écologique, la gestion de l'eau et de la faune sauvage, la culture et le patrimoine historique. La feuille de route prévoit aussi le renforcement des échanges et des rencontres entre les deux administrations. En début d'année, la MOT a également été active sur le territoire transfrontalier du Jura alsacien. Dans le cadre de son partenariat avec le programme national de revitalisation territoriale Petites Villes de Demain, a pu appuyer la commune de Dannemarie dans la définition de ses priorités de coopération transfrontalière en présentant un diagnostic d'opportunités transfrontalières aux élus de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

[Plus d'infos →](#)

## La maire de Strasbourg veut expérimenter la légalisation du cannabis

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

«La maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, demande à l'État de pouvoir expérimenter la légalisation du cannabis sur son territoire. 'Une expérimentation que je demande à titre pragmatique, puisque le traité d'Aix-la-Chapelle [...] propose aux territoires transfrontaliers de faire des expérimentations de ce type', précise-t-elle. [...] Cette demande intervient alors que la libéralisation de la consommation du cannabis outre-Rhin est désormais effective, sous conditions, depuis le 1<sup>er</sup> avril.»

Source : Localtis, 04/04/2024.

[Plus d'infos →](#)

# Des enjeux transfrontaliers pour le «Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache»

PUBLIÉ EN MARS 2024

Le 12 mars, la MOT s'est rendue en sous-préfecture de Vervins, dans l'Aisne, à l'occasion d'une réunion sur les enjeux transfrontaliers du territoire du «Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache», réunissant SGAR, Région Hauts-de-France, sous-préfectures d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins, Départements de l'Aisne et du Nord ainsi que les EPCI du territoire.

Frontalier de la Belgique, à cheval entre deux départements des Hauts-de-France, le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache sur lequel vivent 305 000 habitants est confronté à des difficultés socio-économiques

importantes. Afin de répondre à ces enjeux, un «Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache» a été signé le 7 novembre 2018. Ce pacte a été prolongé en 2021 pour une durée de trois ans et identifie, dans sa deuxième version, des «réflexes transfrontaliers» pour chacun de ses axes de travail.

La MOT a pu partager un état des lieux sur la coopération transfrontalière franco-belge du territoire sur la base de ses différents appuis réalisés auprès de la Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre, de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et de la Communauté de Communes des Trois Rivières (Hirson). Un «Pacte SAT 3» est sollicité par les élus du territoire afin

de poursuivre la dynamique partenariale enclenchée, où la prise en compte du caractère transfrontalier du territoire pourrait être renforcée.

[Plus d'infos →](#)


# Le Conseil du Fleuve Oyapock, une instance consultative de coopération locale entre la Guyane et l'État brésilien d'Amapá

PUBLIÉ EN AVRIL 2024



Créé par une déclaration d'intention signée le 14 décembre 2012 entre la France et le Brésil, le Conseil du Fleuve Oyapock (CDF) est une instance consultative paritaire qui réunit deux fois par an les acteurs institutionnels et les acteurs de la société civile du bassin de l'Oyapock, fleuve qui constitue la frontière binationale entre la Guyane française et l'État brésilien d'Amapá.

La délégation française est conduite par le sous-préfet de Saint-Georges tandis que la délégation brésilienne est conduite par le Secrétaire d'État aux relations internationales et au commerce extérieur d'Amapá.

L'histoire du peuplement de cette région révèle que le fleuve constitue un axe de circulation central pour les riverains, que ce soit pour faire leurs achats, participer à une manifestation sportive et culturelle ou visiter leur famille. Aujourd'hui, l'institutionnalisation de la coopération transfrontalière offre des réponses utiles aux enjeux de développement locaux et à l'amélioration des conditions de vie des quelques 35 000 habitants qui

peuplent la région frontalière. La gestion des déchets mais aussi l'offre de soins ou encore le développement de l'activité touristique sont autant d'enjeux communs aux deux rives qui nécessitent de recourir à des solutions binationales.

Mais la formalisation des échanges entre la Guyane et l'Amapá se heurte à la réglementation différenciée de part et d'autre, le Brésil ne faisant pas partie de l'espace européen. Cette question représente le principal défi des 6 groupes de travail thématiques du Conseil du fleuve : éducation, économie, santé, environnement, populations amérindiennes du fleuve et sport, jeunesse et citoyenneté.

## Le Conseil du Fleuve vise à répondre aux besoins quotidiens des populations riveraines des communes de Camopi, Saint- Georges et Ouanary côté français, et d'Oiapoque côté brésilien, avec trois objectifs principaux :

- discuter des initiatives en vue de promouvoir le développement harmonieux de la zone transfrontalière
- faciliter le dialogue entre les sociétés civiles locales, les gouvernements locaux et régionaux
- promouvoir le respect de la dignité humaine par des actions de prévention et de sensibilisation.

En mars dernier se tenait sa 6<sup>e</sup> édition à l'issue de laquelle 7 propositions ont été formulées. Elles portent notamment sur l'organisation d'actions conjointes de prévention en santé, le développement économique et la gestion commune des déchets dans le bassin de vie frontalier. Ces propositions seront soumises à la prochaine commission mixte transfrontalière (CMT) prévue à Macapá en juillet 2024.

Article rédigé par : Priscilla Thébaux, chargée de coopération transfrontalière, Sous-préfecture de Saint-Georges, priscilla.thebaux@guyane.gouv.fr

[Plus d'infos](#) →



## «Abandonnée», la bande frontalière rêve de la manne fiscale du Luxembourg

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

«Des communes frontalières françaises réclament une «contribution» fiscale au Grand-Duché voisin. Une telle revendication a été formulée le 8 mars par un collectif d'élus.»

Source : Lavirgule.lu, 18/03/2024

[Plus d'infos](#) →



© Bureau de presse / Ville de Nice

## Rapprochements franco-italiens

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

**Relance de la coopération entre Nice et Cuneo :** les maires de Nice, Christian Estrosi, et de Cuneo, Patrizia Manassero, se sont rencontrés le 29 mars 2024 pour renforcer leurs liens de coopérations. «Nous assistons à un vif développement de dialogues et d'accords auxquels, ne serait-ce que pour des raisons géographiques historiques, la région de Cuneo doit être associée : de l'Alliance transfrontalière entre Nice et Imperia – à laquelle participe la province de Cuneo – au projet de GECT d'une trentaine de communes de la Riviera franco-italienne et de ses vallées.»

**Jumelage entre Menton et San Remo :** à noter également, le 24 mars 2024 un accord de jumelage a été signé entre les deux villes. «Ce jumelage s'inscrit dans le cadre des actions visant à renforcer la coopération transfrontalière dans les Alpes maritimes et du littoral franco-italien. Les deux maires se sont rencontrés à plusieurs reprises pour rédiger la convention et promouvoir des formes de coopération plus structurées.»

[Plus d'infos](#) →

# Les «Assises rhénanes», un rendez-vous transfrontalier axé sur l'eau

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

Après une première édition en 2023, les Assises rhénanes de l'eau est un événement transfrontalier piloté par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Elles se sont tenues du 18 au 23 mars 2024.

«La première session nous a montré qu'il y a des approches différentes d'un pays à l'autre, qu'il nous faut partager puisque nous partageons déjà deux ressources essentielles, le Rhin et la nappe phréatique rhénane», a souligné à cette occasion le président de la CEA, Frédéric Biery.

[Plus d'infos](#) →



© Alexandre Schlub / CEA

## 2<sup>ème</sup> Forum universitaire de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine, d'Euskadi et de Navarre

PUBLIÉ EN MARS 2024

«La deuxième Rencontre Universitaire de l'Eurorégion s'est déroulée lundi 12 février, rassemblant plus de 150 professionnels représentant onze universités des trois territoires : Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre. [...] Cette journée avait également pour but de présenter officiellement la nouvelle plateforme digitale de coopération UNINAEN, destinée à favoriser les synergies entre les agents universitaires du territoire.»  
Source : La Semaine du Pays Basque, 29/02/2024

## Des soignants travaillant à Genève détachés ponctuellement en France ?

PUBLIÉ EN MARS 2024

«Christian Dupessey, président du Pôle métropolitain du Genevois français, propose que des soignants travaillant à Genève soient détachés lors de courtes périodes tendues dans des établissements de Haute-Savoie et de l'Ain. Plusieurs questions se posent.»  
Source : Le Messager, 29/02/2024

## Migrants : la coopération franco-britannique trans-Manche en question

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

«Des drames récurrents entachent l'image de la France et du Royaume-Uni, deux pays porteurs des plus hautes valeurs des droits humains, ceux vécus par les migrants qui, chaque jour, au départ des côtes françaises, tentent de franchir la Manche et parfois s'y noient.»  
Source : Le Monde, 30/03/2024

## Conférence franco-italienne «Le bassin de vie transfrontalier»

PUBLIÉ EN MAI 2024

Une conférence «Le Bassin de vie transfrontalier : un laboratoire de l'intégration européenne entre l'Italie et la France» s'est tenue le 18 avril 2024, à Rome. Elle a réuni des chercheurs et des élus ou techniciens des territoires frontaliers français et italiens, qu'ils soient terrestres ou maritimes, ainsi que des administrations nationales. La journée d'étude était organisée conjointement par le CERDACCFF (DITER) de l'Université Nice Côte d'Azur, et le CNR/ISSIRFA.

Jean Peyrony, directeur général de la MOT, y est intervenu lors de la session 2 : «Qu'est-ce qu'un bassin de vie ? Pratiques et expériences». L'évènement a montré une convergence d'appréciation positive du Traité du Quirinal : une reconnaissance politique par les deux Etats de la frontière comme « bassin de vie » ; l'importance du niveau national pour stimuler la coopération ; l'enjeu européen avec la perspective des règlements FCBS et la révision du Code Schengen ; et les enjeux d'inter-territorialité et de différenciation liés aux réformes territoriales. La Corse et son bassin de vie maritime ont également été évoqués.

[Plus d'infos →](#)


## Nouvelle stratégie territoriale intégrée pour l'une des cinq aires fonctionnelles du POCTEFA

PUBLIÉ EN MAI 2024



Nouveauté du programme Interreg POCTEFA 2021-2027, les Aires Fonctionnelles permettent de travailler sur des périmètres plus réduits. L'Aire Fonctionnelle Centre (AFC) est composée par le Béarn dans le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des

Hautes-Pyrénées, le Pays de Comminges-Pyrénées dans le Département de la Haute-Garonne, pour la partie française ; ainsi que la province de Huesca et les comarcas de Cinco Villas et Central de Saragosse pour la partie espagnole. Elle se concentrera sur le développement d'une offre transfrontalière de mobilité et de transport durables dans les Pyrénées, pour promouvoir le potentiel de développement touristique, économique et local.

[Plus d'infos →](#)

## Pierre Cordier interroge sur l'école en département frontalier

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

«Depuis plusieurs années, les Ardennes déplorent de nombreuses fermetures de classes dans le département, en particulier sur la Pointe. Chaque fois, le député Pierre Cordier intervient pour tenter de 'sauver' ces classes. Les services de l'Inspection académique se justifient par la baisse des effectifs, mais selon l'élue, 'ce n'est pas seulement lié à la baisse de natalité'. En effet, il est constaté que de plus en plus de famille font le choix de scolariser leurs enfants en Belgique, ce qui est facilité par l'absence de barrière linguistique.»  
Source : La Semaine des Ardennes, 11/04/2024

# L'observation transfrontalière : le projet Observ'Alp se poursuit à Marseille

PUBLIÉ EN AVRIL 2024



Les 11 et 12 avril 2024, les partenaires d'Observ'Alp, un projet financé par le programme Interreg ALCOTRA se sont retrouvés à Marseille pour poursuivre leurs travaux sur l'observation transfrontalière (France-Italie-Monaco) et participer à la deuxième réunion du Comité de pilotage et du Comité d'intelligence collective (CIC).

Les six partenaires officiels du projet (la Région Sud, la Regione Liguria, la Regione Piemonte, la Città metropolitana di Torino, la Métropole Nice Côte d'Azur, et la MOT), étaient présents sur les deux jours. Les discussions ont porté sur les obstacles rencontrés, notamment concernant l'accès aux données et la définition des indicateurs identifiés, souvent différents de part et d'autre de la frontière. Une première classification des types d'indicateurs et de leur disponibilité chez les différents partenaires a été proposée pour parvenir à caractériser

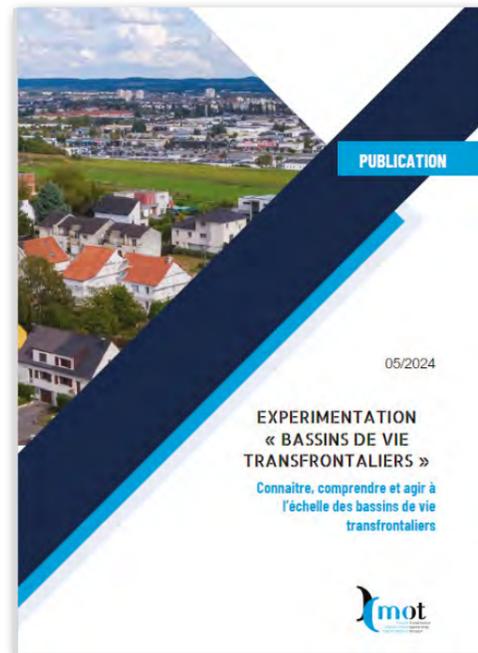
trois problématiques principales : le socle transfrontalier, un territoire plus durable et résilient, et un territoire plus innovant, compétitif et inclusif. Cette étape est particulièrement essentielle pour avoir une méthode claire et efficace d'harmonisation des données et pour pouvoir mettre en évidence les obstacles sur ce territoire, ce qui permettra éventuellement d'analyser les données afin de proposer des actions pour aider à la décision publique.

Le vendredi 12 avril, Laurence Boetti-Forestier, Conseillère régionale de la Région Sud, a ouvert les débats du CIC, qui réunit des experts de différents pays, dont l'INSEE (FR), l'ANCT (FR), l'ISTAT (IT), et l'IMSEE (MC), pour parler du traitement et de la collecte des données dans ces contextes transfrontaliers. Différents flux, notamment commerciaux et de mobilité, ont été partagés et discutés.

Les travaux d'Observ'Alp se poursuivront dans les mois à venir, avant les prochaines réunions du COPIL et du CIC prévues à l'automne à Turin. Entre-temps, découvrez plus d'informations sur la fiche de présentation du projet, un document présenté à Marseille et désormais disponible au grand public.

[Plus d'infos →](#)


Cofinancé par l'Union Européenne  
Cofinanziato dall'Unione Europea



# Expérimentation «Bassins de vie transfrontaliers» : le rapport final est publié !

PUBLIÉ EN MAI 2024

Entre 2023 et 2024, pendant plus d'un an, la MOT a mené une expérimentation «bassins de vie transfrontaliers» soutenue par dix-sept partenaires\* sur cinq sites pilotes :

- L'Eurodistrict PAMINA (frontière franco-allemande)
- L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (frontière franco-belge)
- Le Nord Lorrain – Luxembourg (frontière franco-luxembourgeoise)
- Alpes du sud – Riviera (frontière franco-italo-monégasque)
- Agglomération franco-valdo-genevoise (frontière franco-suisse)

Cette expérimentation a permis de :

- Co-construire avec les acteurs un cadre de compréhension commun des bassins de vie transfrontaliers
- Expérimenter des représentations cartographiques afin d'objectiver des bassins de vie transfrontaliers sur chaque site pilote
- Appréhender les enjeux partagés des bassins de vie transfrontaliers
- Imaginer avec les acteurs locaux des propositions d'actions innovantes pour répondre aux enjeux spécifiques de ces territoires (transports, santé, attractivité territoriale...)

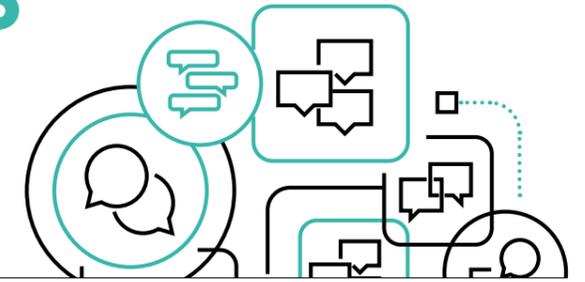
\* Eurodistrict PAMINA, Eurométropole LKLT, Région Grand Est, CEA, Syndicat Pro Sud, Pôle métropolitain frontalier du Nord Lorrain, Département de la Moselle, Eurométropole de Metz, Canton de Genève, Canton de Vaud, SGAR Auvergne Rhône Alpes, Pôle métropolitain du genevois français, département de l'Ain, Région Sud, Communauté d'agglomération de la riviera française, Métropole Nice Côte d'Azur, Province d'Imperia.

[Plus d'infos](#) →

A l'occasion de la publication de l'étude, la MOT a réalisé une infographie des principaux messages de l'étude :



# ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU



# Tour de la France transfrontalière : retour sur les rencontres territoriales de la MOT 2023-2024

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024



Neuf rencontres territoriales ont été organisées par la MOT, avec la précieuse aide de ses partenaires, entre octobre 2023 et janvier 2024 : Ardennes-Meuse, Arc jurassien, Grande Région, France-Italie-Monaco, Rhin supérieur, Hauts-de-France, Pyrénées Occidentales, Pyrénées Centre-Est, Grand Genève.

Elles ont été l'occasion d'échanger plus longuement avec les différents acteurs présents sur chaque segment de frontière sur les besoins de leur territoire. L'équipe de la MOT a également présenté ses projets

pour 2024, et recueilli les réactions qu'ils suscitaient chez les participants. La synthèse des comptes-rendus et des votes Slido vont aider la MOT à organiser son programme de travail pour 2024.

Au total, 115 participants aux 9 rencontres territoriales ont répondu au sondage ! Les documents de restitution (synthèse et supports de présentation de chaque rencontre) sont consultables dans l'Espace membres du site.

[Plus d'infos](#) →

## Permanence trimestrielle de la MOT à Strasbourg

PUBLIÉ EN MARS 2024



Le 11 mars dernier, la MOT a tenu sa permanence trimestrielle à Strasbourg, dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Elle a réuni l'Eurométropole de Strasbourg, la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est, et pour la première fois les services de la Préfecture de Région. L'occasion de discuter de plusieurs actualités, notamment des Journées européennes de la mobilité de Strasbourg, organisées en mai prochain, pour lesquelles la MOT est l'un des partenaires, et plus globalement du programme de travail pour l'année.

Ce déplacement a également permis d'organiser deux réunions de travail avec des acteurs du territoire, acteurs qui animeront deux ateliers du Borders Forum prévu les 2 et 3 décembre prochains à Paris, articulés autour des problématiques de citoyenneté transfrontalière. Réservez la date !

[Plus d'infos](#) →

## Refonte du projet associatif : un nouveau tournant pour la MOT à l'horizon 2030

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

Le 26 mars 2024, au Hub de la Banque des Territoires, la MOT a réuni pour une journée de séminaire l'ensemble de son équipe et les membres de son Comité technique : un moment important d'échanges et d'intelligence collective dans le cadre de son Projet associatif - Horizon 2030.

L'occasion de formuler de nombreuses propositions opérationnelles qui viendront alimenter le Projet. Celui-ci sera dévoilé lors de l'Assemblée Générale des 27 et 28 juin à Dunkerque, en même temps que la «feuille de route relative au partenariat entre l'Etat et la MOT pour la période 2024-2027» promise en 2023 par la Ministre Dominique Faure. Depuis janvier 2023, la MOT s'est en effet engagée dans un projet associatif avec un objectif clair : clarifier son modèle pour le pérenniser, sur la base de consultations menées auprès de son réseau et de groupes de travail. Pour en débattre et faire émerger des propositions concrètes d'évolutions, quatre ateliers d'intelligence collective ont été organisés pour réfléchir aux multiples



facettes des actions de la MOT, avec pour mots d'ordre «clarifier» et «resserrer» : distinguer les rôles de la MOT dans son action multi-niveaux, rendre la structure plus agile et modulable, définir le positionnement de la MOT sur le long terme et renforcer sa mise en synergie avec ses partenaires. Dans un contexte où les défis transfrontaliers sont de plus en plus complexes, cette démarche de réflexion et d'action collective témoigne de l'engagement de la MOT à jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération transfrontalière. La MOT remercie tout particulièrement les participants qui ont donné de leur temps

et travaillé aux côtés de l'équipe pour des échanges particulièrement riches et fructueux.

\* Laurent Renavand, Responsable Coopérations & ressources - AGUR Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque ; Marie Azambre, Chargée de mission au PMF du nord-lorrain ; Patrice Harster, Directeur Général des Services Eurodistrict PAMINA ; Frédéric Duvinage, Directeur général de l'Eurodistrict Trinationnel de Bâle ; Thomas Linchet, Administrateur GLCT Grand Genève ; Isabelle Massot, Chargée de mission Service Europe Direct et Réseaux de Coopération, Direction des Relations Internationales, des Financements Extérieurs, de l'Europe et la Méditerranée Nice ; Hân Vo, Directrice Partenariats et financements, Communauté d'agglomération Pays Basque ; Christina Bezes-Feldmeyer, Coordinatrice programmes européens-Coopération territoriale européenne-questions transfrontalières à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ; Myriam Mahe-Lorent, Responsable du Service Information Territoriale (partenariats - Localis), Banque des Territoires.

[Plus d'infos](#) →

## RER métropolitains : perspectives et défis pour les territoires frontaliers !

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

Le 10 avril 2024 s'est tenu le 6<sup>ème</sup> rendez-vous du groupe de travail de la MOT sur la transition écologique, organisé en partenariat avec Objectif RER Métropolitains. L'occasion de mettre en dialogue les témoignages de sept intervenants et de susciter un fort intérêt avec plus de 70 participants. Toutes les présentations sont en ligne sur l'Espace membres du site !



Alors que les actualités autour de la loi SERM (Services Express Régionaux Métropolitains) sont nombreuses, on identifie à ce jour sept projets de RER métropolitains sur la vingtaine de projets en réflexion ou élaboration identifiés par Objectifs RER Métropolitains. La MOT a donc souhaité investiguer les implications transfrontalières de ces projets : quelles perspectives transfrontalières sont envisagées ? Quels sont les défis aux frontières et les éléments de réussite à retenir ?

Une première séquence présentée par Jean-Claude Degand, porte-parole d'Objectif RER Métropolitain, a exposé les enjeux du déploiement des RER métropolitains en France, qui accuse un certain retard en comparaison de certains voisins européens (Suisse, Allemagne, Italie...). Douze points clés de réussite des projets de RER métropolitains ont été présentés sur trois axes : proposer une offre ferroviaire attractive ; développer des projets axés sur la multimodalité ; penser une gouvernance, un pilotage et un financement adapté aux enjeux des RER métropolitains.

Sur la base de ces éléments, un tour de table des projets de RER aux frontières françaises a été dressé, mettant en avant leurs perspectives transfrontalières et les défis appréhendés par les acteurs locaux :

- SERM Azur (Marion Pellegrini, Région SUD)
- RER Basco-landais (Anne Cousi, Région Nouvelle-Aquitaine)
- REME Strasbourg (Julie Bocerean, Région Grand Est)
- SERM Lorraine - Luxembourg (Julie Bocerean, Région Grand Est)

Les échanges ont démontré la complexité des projets, notamment dans leur dimension

transfrontalière et la nécessité d'adopter un regard transfrontalier dès le départ afin d'appréhender les défis juridiques, techniques, de gouvernance et de financement.

La troisième séquence a présenté des projets aboutis afin de tirer parti de l'expérience des acteurs acquise en la matière :

- RER Trinationnel de Bâle (Claudia Demel, Agglo Base)
- Léman Express (Benoît Pavageau, Canton de Genève)

Ces témoignages ont mis en lumière des clés de réussite : l'anticipation des besoins et enjeux propres au transfrontalier, l'importance d'inclure les acteurs des deux côtés de la frontière dans la gouvernance du projet, ou encore les questions techniques de billettique ou de compatibilité des infrastructures.

Mathieu Bergé, Vice-Président de la MOT et Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine délégué à la coopération territoriale européenne a souligné l'importance de prendre en compte la dimension transfrontalière des projets de SERM, en s'appuyant sur l'expérience du RER basco-landais sur son territoire.

Enfin la séquence s'est conclue par une intervention de la MOT sur les enseignements en matière de mobilité issus de l'expérimentation «bassins de vie transfrontaliers», notamment en matière d'harmonisation tarifaire et de billettique intégrée sur les lignes transfrontalières, ou encore l'expérimentation de mécanismes de financement transfrontaliers de ces dernières.

**A la suite de ce rendez-vous, la Mission Opérationnelle Transfrontalière et Objectif RER Métropolitains souhaitent porter une prise de position commune plaçant pour une meilleure prise en compte des perspectives transfrontalières des projets de RER Métropolitains frontaliers.**

**Pour plus d'infos n'hésitez pas de nous contacter : [alice.duret@mot.asso.fr](mailto:alice.duret@mot.asso.fr)**

Toutes les présentations dans l'Espace membres pour les adhérents (rubrique «Groupes de travail du réseau»).

[Plus d'infos](#) →

## Journées européennes de la Mobilité de Strasbourg 2024 : la MOT partenaire de l'évènement

PUBLIÉ EN MAI 2024

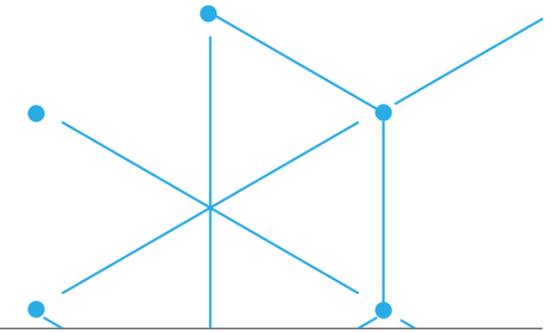


«À l'heure des crises écologiques et financières, les territoires doivent appuyer le développement de politiques publiques ambitieuses de décarbonation des mobilités malgré des capacités financières insuffisantes pour faire face à une demande complexe et coûteuse à satisfaire. Comment alors faire converger offre et demande de mobilité ?» Voilà la question qui a été au centre des débats les 16 et 17 mai 2024, au cours de la 6<sup>ème</sup> édition des Journées européennes de la mobilité de Strasbourg. L'occasion pour les experts et les acteurs du secteur d'échanger autour des meilleures pratiques européennes et internationales pour une mobilité durable et résiliente.

Pour la première fois, la MOT était partenaire de cet évènement, organisé par le Cerema et le CNFPT, également en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, le GART, l'UTP, l'UGE, l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur, et le réseau européen POLIS. Elle a contribué à renforcer l'ouverture européenne et transfrontalière de l'évènement !

[Plus d'infos](#) →

# FRANCE / BILATÉRAL



## Développement des transports transfrontaliers dans le cadre du CPER Grand Est

PUBLIÉ EN JANVIER 2024

Le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2023-2027 du Grand Est prévoit plus de 2,1 milliards d'euros de financements pour son volet mobilité.

Plusieurs projets de transports métropolitains comprenant une dimension transfrontalière seront développés et financés :

- L'offre ferroviaire et de cars express y compris vers la frontière allemande.
- Le projet de Sern Lorraine-Luxembourg, dans la continuité des aménagements ferroviaires prévus dans le protocole d'accord franco-luxembourgeois de 2018.

- Du côté de Mulhouse-Bâle, l'offre de service autour de l'étoile ferroviaire, dans le cadre d'une gouvernance transfrontalière.
- Des travaux visant l'élargissement de l'axe de transit du Sillon lorrain, avec le projet de l'A31bis de Thionville vers la frontière luxembourgeoise.

[Plus d'infos](#) →



© Shutterstock / Little Adventures

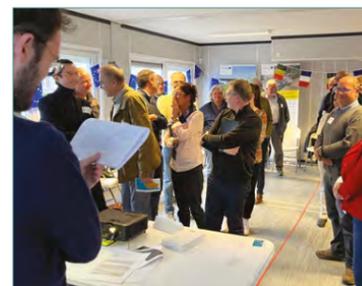
## Succès du premier dialogue citoyen transfrontalier à Callicanes

PUBLIÉ EN MAI 2024

Les élections européennes de juin 2024 placent au cœur du débat les territoires transfrontaliers et les enjeux de l'« Europe du quotidien ». A cette occasion, la MOT a engagé le dialogue avec les citoyens frontaliers, autour de thématiques à la fois locales, transfrontalières et européennes. Et le GECT West-Vlaanderen – Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale a répondu présent pour organiser un dialogue citoyen sur son territoire. Le 16 avril 2024, s'est donc tenu un échange entre voisins transfrontaliers à l'ancien poste de frontière de Callicanes. Ce dialogue citoyen avait pour objectif de discuter

de ce que Flamands, Belges et Français ont en commun, mais aussi de leurs envies pour la « vie transfrontalière ». Echanges, débats et discussions autour de thèmes communs tels que la langue, les transports ou encore la culture ont ouvert la voie à de nouvelles idées. Et la frontière est perçue comme une richesse culturelle, linguistique et économique ; en somme, comme une opportunité à exploiter ! Véritable réussite, l'évènement a rassemblé une trentaine de citoyens et pourrait lancer d'autres évènements en commun.

[Plus d'infos](#) →



## Cinq ans après le traité d'Aix-la-Chapelle : bilan d'étape

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

Le 22 janvier 2019, la France et l'Allemagne ont signé le traité de coopération et d'intégration franco-allemand d'Aix-la-Chapelle. En décembre 2022, la Fondation Genshagen (DE) a mis en place un groupe de travail composé de douze experts allemands et français afin d'évaluer dans quelle mesure les innovations annoncées par ce traité se sont effectivement concrétisées, et s'il avait pu insuffler une nouvelle dynamique aux relations franco-allemandes.

[Plus d'infos](#) →

Selon ce rapport :

**«Le potentiel du traité n'a pas été jusqu'ici entièrement exploité. Malgré plusieurs accomplissements, on constate de nombreuses défaillances dans la mise en œuvre, ainsi que quelques lacunes dans le texte. Cependant, c'est précisément dans le domaine de la société civile que le traité a eu des effets positifs et a fait naître un sentiment de renouveau».**

# Retour sur le webinaire final du projet MORO : «Comment faire avancer l'aménagement des territoires frontaliers ?»

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024



Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, la MOT et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ont co-organisé le webinaire final de présentation des résultats du projet pilote franco-allemand MORO, qui a réuni plus de 100 personnes.

L'événement a mis en lumière les défis liés au développement intégré des espaces frontaliers en raison des différences entre les outils de planification et les structures administratives de part et d'autre de la frontière. Le projet franco-allemand «MORO» qui a été présenté a mis en œuvre une méthode innovante de «concertation-action» et de jeu de simulation sur deux sites pilotes : l'Eurodistrict Saar-Moselle et la région du Rhin supérieur. Le webinaire a abordé les réalités et les besoins sur d'autres territoires frontaliers à travers trois tables rondes : «Observation et données pour une compréhension commune du territoire» ; «Gouvernance au service de feuilles

de route et stratégies communes pour les territoires frontaliers», et «Coordination de la planification territoriale dans les espaces transfrontaliers au bénéfice de la cohésion territoriale». Parmi les intervenants, étaient présents la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature du Ministère de la Transition écologique, l'ANCT, le BBSR (Allemagne), le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (Grand Duché de Luxembourg), le SGAR Hauts-de-France, le Pôle Statistiques transfrontalières de l'INSEE, la Région Grand Est, la Region Rhein-Neckar (Allemagne), les agences d'urbanisme

ADEUS, AGURAM et AUA, la Métropole Nice Côte d'Azur, l'Eurodistrict SaarMoselle (France-Allemagne) et le GLCT Grand Genève (France-Suisse).

[Plus d'infos](#) →



## Rapport de Joël Giraud : «la montagne de demain sera transfrontalière»

PUBLIÉ EN MAI 2024

Le rapport intitulé «Les nouveaux enjeux de développement des territoires de montagne : Pour une montagne vivante en 2030» du député des Hautes-Alpes, Joël Giraud, vient d'être publié. Parmi les 34 propositions qu'il préconise, l'une fait directement référence au transfrontalier :

«renforcer la coopération transfrontalière et l'inscrire comme un axe structurant des schémas interrégionaux de massif». Le travail de la MOT s'y trouve mentionné.

[Plus d'infos](#) →



## Première session 2024 du Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand

PUBLIÉ EN MAI 2024

Le 16 avril 2024 s'est tenue une session du CCT à Strasbourg (Hôtel préfectoral), sous la présidence de M. Florian Hassler, secrétaire d'Etat pour la coordination politique et l'Europe du Bade-Wurtemberg et de Mme Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est. Pour marquer le 5<sup>e</sup> anniversaire du Traité d'Aix-la-Chapelle, l'Ambassadeur de France en Allemagne, M. François Delattre, a assisté aux travaux.

[Plus d'infos](#) →

# France-Allemagne : tenir compte du «fait frontalier» dans les procédures légistiques nationales

PUBLIÉ EN MARS 2024

Le 11 mars 2024 a eu lieu à Kehl en Allemagne la réunion de lancement du groupe de travail franco-allemand en charge de l'élaboration de mécanismes tenant compte du «fait frontalier» dans les procédures légistiques nationales et de leur coordination.

Ce groupe de travail est co-présidé par Jean Peyrony, directeur général de la MOT, et Nikolaus Marsch, professeur à l'Université de la Sarre. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 14 du Traité d'Aix-la-Chapelle de 2019 lequel prévoit parmi les missions du Comité de coopération transfrontalier (CCT) franco-allemand celle «d'analyser l'incidence de la législation nouvelle sur les territoires frontaliers».

C'est donc sur mandat du CCT que le groupe de travail, composé de responsables politiques et techniques de haut niveau issus des deux systèmes nationaux et spécialistes de la coopération transfrontalière dont la MOT, va travailler pour l'élaboration de méthodes franco-allemandes communes d'analyse d'impact transfrontalier des projets de lois internes. L'objectif poursuivi est de prévenir des conflits de normes et, le cas échéant, de prévoir



les dispositions adaptées pour les régions frontaliers.

[Plus d'infos](#) →



© Shutterstock / Robert Kneschke

# Santé : quels objectifs de coopération transfrontalière des régions frontalières ?

PUBLIÉ EN MARS 2024

La loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé en France a instauré un nouveau «Projet régional de santé» (PRS) maintenu dans son principe, avec trois nouvelles composantes : un Cadre d'orientation stratégique (COS) à 10 ans, un Schéma régional de santé (SRS) unique à 5 ans et un Programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS).

Fin 2023, les schémas régionaux de santé (SRS) et les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies (PRAPS) ont été révisés à mi-parcours pour la période 2023-2028 dans la plupart des régions et c'est dans ce cadre-là que les régions frontalières métropolitaines ont pu repenser leurs objectifs de coopération transfrontalière dans le domaine de la santé.

Concrètement, en dehors de la région Bourgogne Franche-Comté dont le SRS dispose d'un volet relatif à la coopération franco-suisse en matière de santé à part entière, les autres régions frontalières se sont attachées à penser les nouveaux objectifs de leurs SRS en matière de coopération transfrontalière dans la continuité des acquis constatés.

Les deux principaux objectifs que l'on retrouve dans la majorité de SRS à nos frontières concernent :

- la continuité de l'accès aux soins à travers notamment le développement de coopérations en santé visant à apporter un bénéfice concret et direct au patient transfrontalier, en lui permettant de profiter de soins de qualité au plus près de son lieu de vie,
- et l'accroissement de l'efficacité et de la coordination de la réponse sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles.

En outre et de manière plus ciblée, des SRS visent la poursuite de la signature de conventions d'aide médicale urgente transfrontalière (régions Grand Est, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine), mais aussi la formation et l'observation transfrontalière (régions Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie), ou encore la prise en compte et la prise en charge transfrontalières du handicap et du médico-social (régions Hauts-de-France, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine). La région Occitanie prévoit en particulier de travailler sur la simplification des recrutements médicaux transfrontaliers par des formalités administratives réduites de reconnaissance

mutuelle de diplômes et cela à la suite d'études menées avec l'appui de la MOT.

Enfin, la région PACA présente une situation particulière car en l'absence de convention cadre de coopération transfrontalière dans le domaine de la santé, son SRS n'a que très peu de marge de développement des questions transfrontalières. En réalité, le transfrontalier n'y est mentionné qu'à deux reprises : d'une part, concernant la gestion de crises par-delà la frontière, coordination qui passe notamment par le renforcement de l'interface terre-mer en lien avec la préfecture maritime et les acteurs du secours en mer, en particulier dans le cas d'accueil de migrants par voie maritime, et, d'autre part, pour rendre visible la nécessaire coopération avec les acteurs spécifiques de l'offre de soins en région parmi lesquels l'Italie et Monaco dans un souci de continuité et d'efficacité.

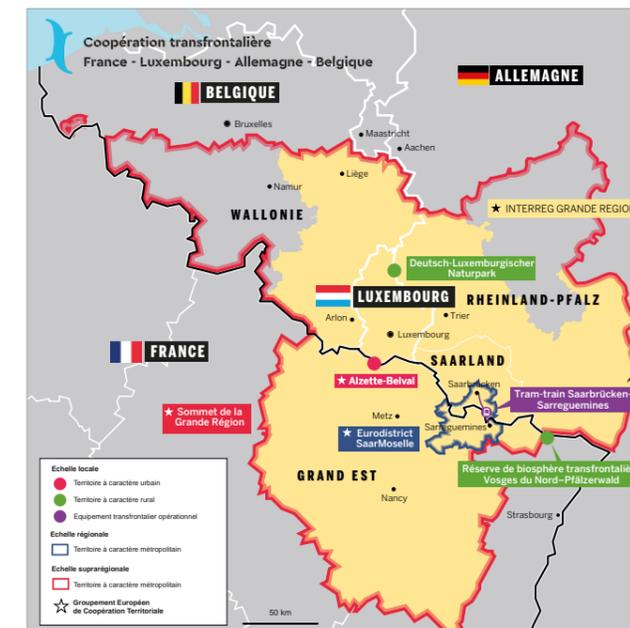
[Plus d'infos](#) →

# Les services de l'Etat interpellent la MOT sur la coopération franco-luxembourgeoise

PUBLIÉ EN MAI 2024

Une Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise devrait être organisée d'ici la fin d'année 2024. Dans le cadre de sa préparation, la MOT a été interrogée à deux reprises par les services de l'Etat français. Le 8 février, elle a pu échanger avec l'Etat central et la Direction de l'Union européenne du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'idée d'un fonds de coopération transfrontalier. L'échange s'est poursuivi le 19 avril avec Laurent Touvet, Préfet de Moselle, afin d'évoquer l'opportunité d'une stratégie d'aménagement transfrontalier franco-luxembourgeois. La MOT a profité de ces échanges pour rappeler les fondamentaux de la coopération FR-LUX, donner son point de vue sur les mécanismes à l'œuvre ou en réflexion, et alerter sur les défis du développement qu'elle anticipe pour ce territoire.

[Plus d'infos](#) →



# Séminaire de recherche sur les traités bilatéraux : «Résilience et asymétrie transfrontalière»

PUBLIÉ EN MAI 2024



Le 11 avril 2024, à Strasbourg, un séminaire portant sur la gouvernance transfrontalière a été organisé par l'Université de Strasbourg et le Centre d'excellence Jean Monnet. Une table ronde portant sur les trois traités bilatéraux (Aix la Chapelle, Quirinal, Barcelone), en présence des ambassadeurs en charge des frontières en France, Italie et Espagne et de la Consule générale d'Allemagne à Strasbourg, a été co-animée par l'Euro-institut et la MOT.

Il a été souligné que « Le caractère systémique de la plupart de ces enjeux, très comparables d'une frontière à l'autre,

confirme l'intérêt de disposer d'un comité interministériel de coopération frontalière interne à l'administration française. En réunissant tous les ministères concernés, celui-ci permettrait un traitement global des obstacles ou des déséquilibres aux frontières qui réduisent les bénéfices que la France peut attendre du marché intérieur.

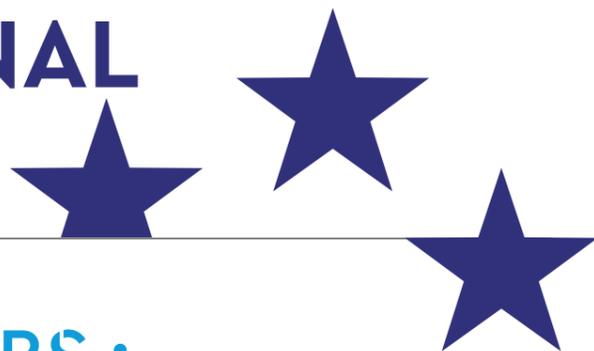
[Plus d'infos](#) →

# Le chômage des frontaliers de Suisse a coûté 4 milliards en 9 ans à la France

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

«Jusqu'ici, c'est un dossier d'une immobilité désespérante : le chômage des frontaliers qui travaillent en Suisse a coûté 667 millions à la France pour 2020, dernière année connue avec des sommes qui s'accroissent chaque année. Ce mercredi, le député Xavier Roseren a interpellé le ministre du Travail.» Source : Le Dauphine libéré, 06/04/2024

# EUROPE / INTERNATIONAL



## ECBM devient FCBS : la nouvelle proposition de la Commission a été adoptée

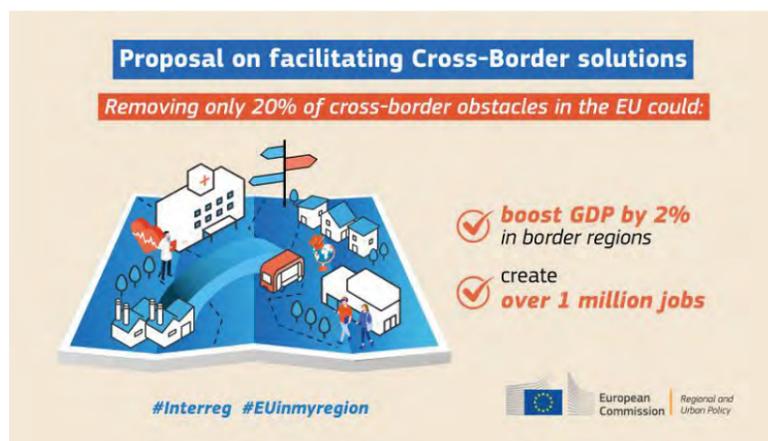
PUBLIÉ EN JANVIER 2024

Le 12 décembre 2023, la Commission a adopté sa proposition modifiée de règlement, anciennement «ECBM», rebaptisée «FCBS» (Facilitating cross-border solutions).

La nouvelle proposition illustre les efforts déployés «pour relayer les aspirations et besoins de 150 millions de citoyens européens vivant dans des régions frontalières» selon le rapport du député Sandro Gozi, qui a rappelé «le mur bureaucratique, invisible mais omniprésent, qui affecte leur vie quotidienne».

La création de points de coordination transfrontaliers constituera un nouveau service à même d'évaluer «toute demande présentée par les acteurs frontaliers sur les obstacles potentiels».

En cas d'obstacle effectif, et en l'absence d'accord de coopération bilatérale ou internationale, «les États membres peuvent alors appliquer l'outil de facilitation transfrontalière, une procédure standard volontaire destinée à lever les obstacles administratifs et juridiques dans les régions transfrontalières». Enfin un réseau de points de coordination transfrontaliers aux côtés de la Commission permettra de créer



«un forum d'échange de bonnes pratiques et de partage des connaissances».

[Plus d'infos](#) →

Cette proposition répond à l'objectif du marché unique européen. Selon une étude financée par la Commission, «la suppression de ces obstacles améliorerait considérablement son fonctionnement»

Et toujours selon la même étude, «l'élimination de 20 % des obstacles juridiques et administratifs actuels augmenterait le PIB de 2 % dans les régions transfrontalières et créerait plus d'un million d'emplois».

## Politique de cohésion après 2027 : la contribution de la MOT à la consultation de l'INCOPAP

PUBLIÉ EN JANVIER 2024



La Commission européenne a engagé les réflexions sur la politique de cohésion après 2027 au sein d'un groupe d'experts de haut-niveau indépendant, qui rendra publiques ses conclusions et recommandations stratégiques début 2024. Afin de nourrir les débats en France sur l'avenir de la politique

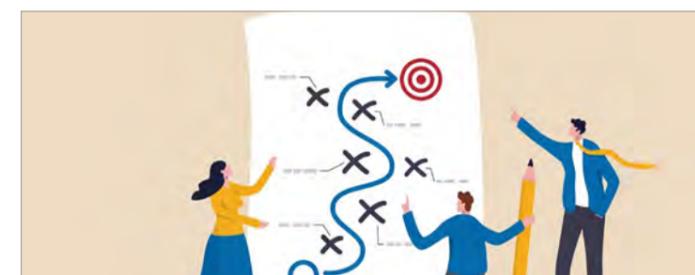
de cohésion, l'ANCT et Régions de France ont lancé entre septembre et novembre 2023 un appel à contributions auprès des membres de l'INCOPAP. Les résultats, une douzaine de réponses dont celle de la MOT, ont été discutés lors du séminaire national de niveau politique

qui s'est tenu le 19 décembre à Paris. Dans sa réponse à l'appel à contribution, la MOT a mis en avant les enjeux transfrontaliers de la politique de cohésion européenne après 2027. En tant que membre de l'INCOPAP\*, la MOT a participé au séminaire du 19 décembre. Le séminaire a été introduit par Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité par un rappel et mise en perspective du calendrier européen. Elle a par ailleurs confirmé le soutien de la France à la cohésion et au partenariat à plusieurs niveaux. Lors de la réunion ont été présentés les enjeux et défis identifiés en cinq blocs autour de la transition démographique, de la transition écologique énergétique, de la cohésion sociale, du numérique ainsi que de la cohésion territoriale.

[Plus d'infos](#) →

## ESPON a lancé un appel pour des propositions d'analyses ciblées

PUBLIÉ EN JANVIER 2024



Depuis 2007, le programme ESPON via les «Targeted Analyses» (Analyses ciblées) finance des études sur mesure pour soutenir une prise de décision territoriale éclairée se fondant sur des méthodologies solides et en fournissant une expertise scientifique. L'un des plans d'action thématiques (TAP) «living-working-and-travelling-across-borders» du nouvel appel concerne le transfrontalier.

«Si vous êtes une collectivité nationale, régionale ou locale, une grande ville ou une commune rurale, une autorité de gestion ou un organisme de coopération territoriale, vous pouvez candidater via les «Targeted Analyses» (Analyses ciblées). ESPON sélectionne une équipe de recherche

et finance intégralement ces experts pour réaliser le travail d'analyse et vous fournir des données territoriales probantes adaptées à votre besoin et qui répondent à votre souhait de faire évoluer vos politiques publiques. Dans le cadre du programme ESPON 2030, nos études et événements sont regroupés au sein des plans d'action thématiques «Thematic Action Plans» (TAPs).»

[Plus d'infos](#) →

## Des places offertes aux Instituts d'été BIG sur la gestion des frontières

PUBLIÉ EN JANVIER 2024

Borders in Globalization (BIG) est un réseau global, géré par l'Université de Victoria, axé sur la gestion des frontières, dont la MOT est partenaire à travers divers projets. Les thèmes abordés par BIG vont de la sécurité et du droit des frontières aux frontières écologiques, couvrant un large éventail de questions qui façonnent les territoires transfrontaliers du monde entier. Cet été, BIG organise ses Instituts d'été 2024 et les candidatures pour les «fellowships» ont été ouvertes jusqu'au 6 février. Ces bourses offrent une place gratuite dans l'un des huit Instituts d'été (en ligne ou en présentiel), et offrent un soutien dans la rédaction d'un document politique (5000 mots). Elles sont offertes aussi bien aux praticiens qu'aux étudiants.

[Plus d'infos](#) →



# Présidence belge : politique de cohésion et déclaration politique «A European policy fit for the future»

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

## LA POLITIQUE DE COHÉSION AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Une réunion informelle des ministres en charge de la politique de cohésion s'est tenue à Mons les 5 et 6 février. Présidée par le Ministre-Président de Wallonie, Elio Di Rupo, elle a rassemblé les ministres en charge de la cohésion des États-membres, ainsi que la Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes, Elisa Ferreira, le Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux, Nicolas Schmit, le Président de la Commission REGI du Parlement européen, le Président du Comité économique et social européen, et des représentants du Comité européen

des Régions et de la Banque européenne d'investissement. Son objectif : discuter de l'avenir de la politique de cohésion en Europe. «En amont de la publication du 9<sup>e</sup> rapport sur la cohésion, de la finalisation des travaux du groupe de haut niveau sur le futur de la politique de cohésion, du Forum sur la cohésion, ainsi que du débat sur l'agenda stratégique 2024-2029, la présidence belge invite les États membres à discuter de leur vision stratégique pour la politique de cohésion post-2027.» Pour Elio Di Rupo, Ministre-Président de la Wallonie : «La politique de cohésion est une politique

essentielle qui doit demeurer au cœur du projet européen».

## DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTIE BELGE «A EUROPEAN POLICY FIT FOR THE FUTURE»

En amont de cette réunion, une Déclaration politique a été signée le 24 janvier 2024 à Bruxelles dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'UE : «Brussels Declaration of European Mayors: A European policy fit for the future».

[Plus d'infos](#) →

Pour intégrer plus efficacement les questions urbaines dans toutes les politiques et institutions européennes pertinentes et accroître la participation des collectivités locales dans les politiques et les processus décisionnels de l'UE, la **Déclaration présente six recommandations concrètes aux institutions européennes :**

- Systematic and more structured, binding dialogue and involvement of local governments at European level.
- Better integration and coordination of urban matters on a European level
- More urban-friendly EU regulations.
- More accessible and urban-friendly EU funding.
- **Promotion of metropolitan governance (Notably: Recognise the role of urban and metropolitan areas in cross-border locations and strengthen them as they face particular challenges).**
- A Paradigm Shift: envision a new sustainable model that includes appropriate indicators and enables the transition towards just, productive and green cities.



© Arnaud Brian

## Les députés appellent les États membres à un accord sur le nouveau mécanisme de suppression des obstacles transfrontaliers

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

Les députés ont réitéré leur volonté d'entamer des négociations interinstitutionnelles avec les gouvernements de l'UE sur la nouvelle proposition de la Commission inspirée par la résolution du Parlement de septembre 2023 sur le nouveau mécanisme de suppression des obstacles juridiques et administratifs transfrontaliers et de promotion de la coopération. Ils souhaiteraient parvenir à un accord sur la proposition avant les élections européennes de juin 2024. Le rapporteur du PE, Sandro Gozi (Renew, FR), a souligné que le nouveau mécanisme devrait non seulement supprimer les obstacles, mais aussi bénéficier financièrement aux régions transfrontalières et à l'économie de l'UE en économisant 457 milliards d'euros et 4 millions d'emplois chaque année.

[Plus d'infos](#) →



© European Union 2024 / F. Marvaux

## Edition 2024 du prix des GECT

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

Le Comité européen des Régions invite tous les Groupements européens de coopération territoriale (GECT) d'Europe à présenter leur candidature en vue de l'édition 2024 de son Prix des GECT «Construire l'Europe sans frontières».

Ce prix vise à reconnaître les réalisations concrètes des GECT, à montrer leur valeur ajoutée à l'échelle européenne, et à les promouvoir en tant qu'exemples pour d'autres structures ou groupements similaires au niveau transfrontalier, interrégional ou transnational. Seuls les GECT établis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 peuvent participer.»



[Plus d'infos](#) →

## Appel du programme ESPON pour le projet de recherche CROSSGOV

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

Le projet de recherche européen «Governance mechanisms for cross-border functional areas» (CROSSGOV) vise à développer une base de connaissances et à préparer le terrain pour d'autres recherches dans le cadre des «Plans d'Actions Thématiques» du programme ESPON, en proposant une approche commune au niveau européen. Elle constituera un point de départ pour aider les décideurs politiques à tous les niveaux concernés à exploiter le potentiel de l'approche fonctionnelle en matière de planification et de gouvernance.



[Plus d'infos](#) →

# Lancement de la «Plateforme européenne de coopération transfrontalière» par le Comité européen des Régions

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024



Pour répondre aux besoins des régions frontalières et de leurs citoyens, le Comité européen des Régions (CdR) vient de lancer la «Plateforme européenne de coopération transfrontalière» qui succède à celle des GECT. La MOT est pleinement associée à cette démarche et fait partie de son Comité de pilotage aux côtés de l'ARFE et du CESCO. L'objectif de la nouvelle plateforme est d'offrir un espace commun aux acteurs transfrontaliers à l'échelle européenne pour leur permettre d'échanger sur leurs besoins communs et de dialoguer avec les institutions de l'UE. Elle n'est plus restreinte aux GECT et concerne : «Les villes et régions frontalières

et transfrontalières, les groupements européens de coopération territoriale, les eurorégions, les agglomérations, communautés et structures transfrontalières, les associations et les instituts de recherche travaillant sur les questions transfrontalières, et toute autre entité impliquée sur la coopération transfrontalière». Plusieurs réunions tout au long de l'année seront organisées. L'enjeu sera de mettre en lumière les problèmes rencontrés dans les espaces transfrontaliers et de rechercher des solutions au niveau européen.

[Plus d'infos](#) →

# Rapport du groupe de haut niveau sur l'avenir de la politique de cohésion de l'UE

PUBLIÉ EN MARS 2024



© Union européenne - Droits réservés

Le groupe de haut niveau sur l'avenir de la politique de cohésion - groupe indépendant mis en place en 2023 par la Commissaire Elisa Ferreira - a rendu son rapport le 20 février 2024. Son objectif : évaluer le fonctionnement de la politique de cohésion et proposer des recommandations pour l'adapter aux défis d'aujourd'hui.

Le rapport est le résultat d'un travail intense mené par le groupe tout au long de l'année écoulée, enrichi par des contributions universitaires, des documents de travail préparés par la Commission et des présentations de différentes parties prenantes. Il s'articule autour de trois questions clés :

- Pourquoi la politique de cohésion est-elle cruciale pour l'avenir de l'Europe ?
- Que fait la politique de cohésion et que devrait-elle faire ?
- Comment la politique de cohésion peut-elle mieux remplir sa mission de cohésion économique, sociale et territoriale dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne ?

Concernant le transfrontalier, les experts ont rappelé que «les lacunes dans l'intégration transfrontalière sont coûteuses». La promotion de l'intégration transfrontalière doit donc se poursuivre, en favorisant notamment la coopération transfrontalière via les programmes tels qu'Interreg «comme moyen pour renforcer le sentiment d'appartenance européenne».

[Plus d'infos](#) →

## Un statut juridique européen pour les associations ?

PUBLIÉ EN MARS 2024

Les députés de la Commission des affaires juridiques du Parlement européen ont approuvé un projet de règles visant à supprimer les obstacles aux activités transfrontalières, au financement et à la mobilité des associations à but non lucratif dans l'UE. La nouvelle forme juridique de l'association transfrontalière européenne serait

automatiquement reconnue dans toute l'UE et faciliterait la mobilité des associations ainsi que l'accès aux financements publics dans l'UE.

[Plus d'infos](#) →



© European Union 2019 - Source EP

## Schengen : le Conseil et le Parlement européen conviennent d'une révision du code frontières de l'UE

PUBLIÉ EN MARS 2024

La Présidence belge du Conseil de l'UE et les négociateurs du Parlement européen sont parvenus le 6 février 2024 à un accord provisoire sur la modification du droit de l'UE fixant les règles de fonctionnement de l'espace Schengen aux frontières extérieures et intérieures. Les modifications convenues, qui devront être approuvées et adoptées formellement par les deux institutions, renforceront la coordination de l'UE et amélioreront les outils dont disposent les États membres pour faire face aux difficultés rencontrées aux frontières de l'UE.

[Plus d'infos](#) →

## Résolution du PE sur la nouvelle politique de cohésion

PUBLIÉ EN AVRIL 2024



Dans une résolution du 14 mars 2024, les députés européens évaluent la période précédente et identifient les nouvelles priorités :  
- Le budget global de la cohésion devrait être augmenté et des ressources spéciales devraient être consacrées aux régions défavorisées.  
- Toutes les régions devraient être éligibles au financement de la cohésion et recevoir une aide ciblée.  
- La Commission doit évaluer l'impact de l'élargissement et lier la cohésion à l'État de droit.

A noter ce qui est dit sur les GECT : «80. Highlights the added value of territorial cooperation in general and cross-border cooperation in particular; calls for the budget for

European Territorial Cooperation programmes to be increased, as they provide a unique framework for interregional, cross-border and transnational cooperation and help address common challenges, fostering partnerships and promoting economic development, social cohesion and environmental sustainability; suggests that the 'borderland billion' be entrusted directly to the European Grouping of Territorial Cooperation, which is to be tasked with its independent management and distribution among projects».

[Plus d'infos](#) →

# La MOT au Forum Cohésion : quelle prise en compte du transfrontalier

PUBLIÉ EN AVRIL 2024



La MOT s'est rendue à Bruxelles les 11 et 12 avril pour le «Forum Cohésion» organisé par la Commission européenne. Quelle place pour la Coopération Territoriale Européenne dans la future politique de cohésion ? Comment prendre en compte les spécificités des territoires transfrontaliers ?

Ces questions sont abordées dans le 9<sup>ème</sup> rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne présenté lors du Forum. Il propose une évaluation de l'état de la cohésion dans l'Union, avec un chapitre entier dédié aux spécificités des régions frontalières (chapitre 3.4).

Lors du Forum, le sujet de la coopération transfrontalière a été traité lors d'une table-ronde portant sur le rôle des villes dans le développement régional. Les participants ont souligné l'importance de la politique de cohésion dans la réussite de la coopération transfrontalière.

Pour Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, les territoires européens doivent prendre conscience qu'ils appartiennent à des «macro-régions transfrontalières», telle que celle du bassin méditerranéen : «tout ce qui favorise la relation entre les Etats et la prise de conscience européenne est indispensable, à l'image des programmes de coopération territoriale permis par la politique de cohésion».

Selon Emil Boc, Maire de Cluj-Napoca, la plus-value de la coopération transfrontalière est particulièrement visible dans les situations d'urgence : «dans certaines régions, les ambulances et les pompiers peuvent atteindre les citoyens en 15 minutes, alors que près de la frontière, cela peut prendre jusqu'à deux heures. Il est essentiel d'investir davantage dans les programmes Interreg qui changent la vie de nos concitoyens et démontrent que l'Europe aide chaque territoire».

[Plus d'infos](#) →

## La Présidence belge veut faire du transport ferroviaire «la colonne vertébrale de la mobilité européenne»

PUBLIÉ EN AVRIL 2024



A l'initiative de la présidence belge, une «Déclaration de Bruxelles» a été adoptée par les ministres des transports européens afin de tracer les contours de la mobilité européenne du futur.

«Le secteur des transports est responsable à lui seul d'un quart des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. L'objectif de l'Europe, confirmé dans la loi sur le climat et les accords de Paris, est de faire de l'Europe le premier continent

climatiquement neutre d'ici 2050. C'est pourquoi il est donc fondamental de réorienter notre mobilité vers les modes de transport les plus durables.» Les ministres invitent notamment à «veiller, à travers une nouvelle proposition législative, à ce qu'un voyageur puisse facilement comparer, réserver et payer son voyage en train de porte à porte dans une perspective transeuropéenne, tout en étant assuré de la continuité de son voyage, qu'il y ait une ou plusieurs compagnies ferroviaires impliquées».

[Plus d'infos](#) →

## L'échange transfrontalier des données de services publics facilité dans l'ensemble de l'UE

PUBLIÉ EN MAI 2024

Opérationnel depuis le 11 avril, le règlement pour une Europe interopérable vise à établir un nouveau cadre de coopération pour les administrations publiques afin de renforcer l'échange et la comptabilité des données entre pays membre.

son ambition de rendre accessibles 100 % des services publics essentiels d'ici à 2030.

[Plus d'infos](#) →

Seront concernés en particulier les services publics tels que la santé, les transports, la justice et les démarches administratives, un élément clé selon la Commission européenne, pour réaliser



© iStock / Mesut-Dogan

## Le 3ème compendium «B-solutions» est disponible

PUBLIÉ EN MAI 2024



Dans le cadre de l'initiative «B-solutions» portée par la DG REGIO, l'ARFE a publié un nouveau compendium présentant les analyses de 41 obstacles juridiques et administratifs identifiés le long des frontières européennes et de leurs solutions, sur la période 2022-2023. A noter : le cas des fermetures de frontières dans l'Espace catalan transfrontalier et la question de leur légalité. Téléchargez le Compendium. Découvrez le livret de neuf histoires de défis frontaliers. Un nouvel appel à propositions a été diffusé.

[Plus d'infos](#) →

# Le point sur l'adoption du règlement pour lever les obstacles transfrontaliers

PUBLIÉ EN MAI 2024



© iStock / S-S-S

## La première proposition de règlement sur le Mécanisme transfrontalier européen («ECBM»), rebaptisé aujourd'hui «FCBS» («Facilitating Cross-Border Solutions») date de 2018.

Malgré son adoption par le Parlement européen, un certain nombre d'États membres avaient montré une réserve à son égard, conduisant à la suspension des discussions au Conseil. Le 26 juillet 2023, le député Sandro Gozi a présenté son rapport contenant des recommandations à la Commission afin de relancer les discussions. Il s'est exprimé pour la rationalisation du mécanisme en vue d'établir un cadre de coordination simple. En parallèle, le Comité européen des Régions (CdR) a également pris position en faveur d'un nouveau règlement, suivi de la présentation en octobre 2023 d'un premier avis de la députée européenne Magali Altounian. Toutes ces démarches concordantes ont amené la Commission européenne à présenter

sa nouvelle proposition de règlement en décembre 2023.

Le 17 avril 2024, le CdR a publié un deuxième avis, également rédigé par Magali Altounian, qui évalue la nouvelle proposition de la Commission. Celle-ci s'est notamment efforcée de rassurer les États membres réticents en renforçant le caractère volontaire du nouvel outil, afin de préserver au maximum la souveraineté nationale. Concrètement, même après l'adoption du règlement, chaque Etat demeurera libre de résoudre les obstacles frontaliers de la manière qu'il juge la plus appropriée, à l'aide de l'outil de facilitation transfrontalière proposé ou par le biais d'autres instruments existants.

La rapporteuse a souligné que ce nouvel avis met en lumière « l'importance de la mobilisation des élus locaux et régionaux pour faire évoluer le cadre législatif européen afin qu'il réponde aux enjeux de leurs territoires ». Retrouvez un extrait de son intervention ici.

Le député européen Sandro Gozi a participé à la discussion et a déploré : « la persistance de murs bureaucratiques invisibles [qui] nuit aux droits et aux opportunités de 150 millions

de citoyens de l'UE vivant dans des régions frontalières ».

À quelques semaines seulement des élections européennes, cette prise en compte du transfrontalier est un message positif pour l'avenir des régions frontalières et, plus généralement, pour la construction de l'Union européenne.

Retrouvez la fiche d'information sur l'avis du Comité des Régions ici. Il rappelle notamment aux États membres que la résolution des obstacles transfrontaliers pourrait entraîner une croissance économique très importante dans les régions frontalières.

Le Comité économique et social européen a aussi publié son opinion. Il salue la démarche, mais souligne également qu'il est nécessaire de créer des incitations claires pour les États membres à utiliser ce nouveau mécanisme.

[Plus d'infos](#) →



## Enrico Letta a présenté son rapport sur le Marché unique européen

PUBLIÉ EN MAI 2024

Lancé il y a trois décennies, le Marché unique européen est l'un des piliers fondamentaux de l'intégration européenne. Dans ce cadre, le Conseil européen a mandaté Enrico Letta, ancien chef du gouvernement italien et actuel président de l'Institut Jacques Delors, pour rédiger un rapport indépendant de haut niveau sur l'avenir du Marché unique. Ce dernier a été présenté lors de la réunion du Conseil européen en mars 2024. Il offre une analyse approfondie des défis actuels et propose des recommandations concrètes et ambitieuses pour l'avenir du Marché unique.

[Plus d'infos](#) →

Le transfrontalier y est mentionné :

- La Grande Région est citée comme l'exemple le plus abouti d'intégration institutionnelle (p. 96).
- Le télétravail peut améliorer la qualité de vie et créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les travailleurs transfrontaliers (p. 96).
- Supprimer les obstacles inhérents aux régions transfrontalières nécessite une approche proactive des autorités nationales (p. 97).

# Conférence du CdR en Croatie : une vision pour l'avenir de la coopération !

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2021



Afin d'influencer le débat sur l'avenir des politiques de l'UE après 2027, le Comité européen des régions (CdR) a organisé, le 14 mai en Croatie, une conférence en coopération avec le programme INTERACT. Son objectif : attirer l'attention des décideurs sur les nouveaux défis auxquels sont confrontées les régions et les villes, et discuter du rôle de la Coopération Territoriale Européenne (CTE) pour aider à relever ces défis.

Les programmes Interreg, qui jouent un rôle particulièrement important dans le développement des régions transfrontalières, ont fait l'objet d'une table-ronde modérée par Martin Guillermo, secrétaire général de l'ARFE, réunissant Stella Arneri, directrice au ministère du développement régional et des fonds européens de la République de Croatie, Slawomir Tokarski, directeur de la DG REGIO,

Pavel Branda, membre du CdR (République tchèque) et Andres Jaadla, membre du CdR (Estonie). Les intervenants ont souligné que l'une des plus grandes réussites d'Interreg était la solidarité et la confiance établies de part et d'autre des frontières : « si les obstacles à la coopération peuvent être de nature bureaucratique et administrative, ils proviennent également d'un manque de reconnaissance des avantages et d'une vision à long terme ».

Pour Andres Jaadla, « la sécurité reste une question centrale pour l'avenir d'Interreg, surtout à l'Est ». Le développement local transfrontalier et le rapprochement des populations frontalières doivent continuer à être au cœur des actions d'Interreg. L'idée de permettre aux zones transfrontalières de tester des solutions admettant une marge d'erreur, tout en bénéficiant du soutien d'Interreg, a été évoquée comme une piste innovante pour l'avenir. Les intervenants ont également souligné que la simplification des procédures, qui reste un besoin important, ne devrait pas passer par une réinvention totale qui obligerait les acteurs à s'adapter en permanence, mais plutôt par l'identification et la réalisation d'ajustements là où il y a un réel besoin.

Comme l'a souligné Pavel Branda, « Interreg est un moyen de parvenir à une fin, et non une

fin en soi. Il y a donc encore du travail à faire, dans un contexte complexe et tendu, pour promouvoir la coopération aux frontières et les programmes qui la soutiennent ».

[Plus d'infos](#) →

## Avec l'Appel de Strasbourg : la société civile prend la parole en faveur des bassins de vie transfrontaliers

PUBLIÉ EN MAI 2024

Le 23 avril 2024, le CESER Grand Est a réuni la société civile transfrontalière lors d'une Agora consacrée aux bassins de vie transfrontaliers. Le rôle de la société civile dans les politiques européennes a été débattu. Parmi les solutions proposées : la création d'un « socle juridique » pour faciliter la coopération transfrontalière en matière de santé, ou encore la simplification des démarches administratives. Des échanges qui ont débouché sur un « Appel de Strasbourg », une liste de propositions émanant de la société civile pour lesquelles le CESER exhorte les décideurs politiques à prendre des mesures concrètes.



Il reste désormais aux futurs élus européens à se saisir de cette opportunité pour faire progresser l'intégration transfrontalière et de renforcer la cohésion européenne.

[Plus d'infos](#) →

## Un rapport d'ITEM sur les élections européennes et les régions frontalières

PUBLIÉ EN MAI 2024

En amont des élections, ITEM (Pays-Bas) a analysé les manifestes européens des différents groupes politiques au Parlement européen. Sur la base de données issues de programmes nationaux, le rapport se concentre sur les enjeux des régions frontalières et de leur coopération.

[Plus d'infos](#) →



## MIE-E : trois projets aux frontières françaises

PUBLIÉ EN MAI 2024

Le 25 janvier 2024, la Commission européenne a annoncé avoir octroyé 594 millions d'euros à huit projets d'infrastructures énergétiques transfrontalières. Parmi eux, trois concernent la France, et deux se situent sur la frontière franco-belge. Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) 2021-2027 vise « à construire, à développer, à moderniser et à achever les réseaux transeuropéens dans les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique et à faciliter la coopération transfrontalière dans le domaine des énergies renouvelables, [...] en facilitant les synergies entre les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique ».

[Plus d'infos](#) →

## Espace Schengen : l'Union européenne adopte de nouvelles règles pour les contrôles aux frontières

PUBLIÉ EN MAI 2024

« L'Union européenne a adopté, vendredi 24 mai, une réforme du code Schengen, destinée notamment à clarifier le cadre prévu pour la réintroduction des contrôles aux frontières intérieures de l'espace de libre circulation, et à harmoniser les restrictions en cas d'urgence sanitaire. » Source : Le Monde, 25/05/2024.

# LA DOC.

## LES PUBLICATIONS DE LA MOT



**FOCUS THÉMATIQUE**  
**Coopération maritime : Pour une vision transfrontalière de la coopération dans les espaces maritimes**

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

[Plus d'infos](#) →



**FICHE PROJET**  
**L'Institut de Coopération Transfrontalière (ICT) : Facilitateur de coopération sur la frontière franco-espagnole**

PUBLIÉ EN JANVIER 2024

[Plus d'infos](#) →



**FICHE PROJET**  
**Justice sans frontière : Point de contact franco-allemand pour la justice en région frontalière**

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2024

[Plus d'infos](#) →



**FICHE PROJET**  
**Projet ECTAdapt : s'adapter aux changements climatiques en territoire catalans**

PUBLIÉ EN MARS 2024

[Plus d'infos](#) →



**FICHE PROJET**  
**3Land : un quartier se développe au-delà des frontières**

PUBLIÉ EN AVRIL 2024

[Plus d'infos](#) →



**FICHE PROJET**  
**Projet Transmobil : « circulez malin au-delà de la frontière »**

PUBLIÉ EN MAI 2024

[Plus d'infos](#) →



**FICHE PROJET**  
**Projet Vedette : Vers une EcoDEstination Transfrontalière d'Excellence**

PUBLIÉ EN MAI 2024

[Plus d'infos](#) →



**ÉTUDE**  
**Expérimentation «Bassins de vie transfrontaliers»**

PUBLIÉ EN MAI 2024

[Plus d'infos](#) →



**COMPTE-RENDU**  
**Dialogue citoyen de Callicanes**

PUBLIÉ EN MAI 2024

[Plus d'infos](#) →

## AUTRES PUBLICATIONS



**Les enjeux transfrontaliers de la santé : Quelle accessibilité aux soins des résidents frontaliers franco-belges**

CESER HAUTS-DE-FRANCE, SEPTEMBRE 2023



**Fiches coopérations transfrontalières France-Belgique – L'eau : Une ressource potable / La gestion des voies navigables**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE MÉTROPOLE (ADULM), DÉCEMBRE 2023



### Der Himmel über Europa

SÖREN BOLLMANN, ED. NOACK & BLOCK, 2023



### Cross-border Assessment 2023 Dossier 2: Transnational Infrastructure Projects

INSTITUTE FOR TRANSNATIONAL AND EUREGIONAL CROSS-BORDER COOPERATION AND MOBILITY (ITEM), MARTIN UNFRIED, 2023



### Informations statistiques sur les frontaliers en Suisse affiliés à la sécurité sociale française, issues des données collectées par l'Urssaf

URSSAF FRANCHE-COMTÉ, RECUEIL STATISTIQUE, 2023



### L'usager, du premier au dernier kilomètre : un enjeu d'efficacité de l'action publique et une exigence démocratique

ETUDE ANNUELLE DU CONSEIL D'ETAT, 2023



### Managing and controlling diffuse urbanisation in France: Spatial planning practices in cross-border city-regions

ARL INTERNATIONAL WORKING G, AKADEMIE FÜR RAUMENTWICKLUNG, RAUMFORSCHUNG UND RAUMORDNUNG SPATIAL RESEARCH AND PLANNING, VOL. 81 NO. 6, 2023



### Territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI, 2024



### Sociétés frontalières - Une enquête sociologique au coeur de trois espaces frontaliers européens

GARANCE CLÉMENT, ALEXIS GUMY, ANDER AUDIKANA, ECOLE POLYTECHNIQUE DE LAUSANNE, 2024



### «Cinq ans après le traité d'Aix-la-Chapelle : bilan d'étape»

GENSHAGENER PAPIER N°30, STIFTUNG GENSHAGEN, TOBIAS KOEPF, ED. MARTIN KOOPMANN, 2024



### Cross-border flood crisis management in the Meuse-Rhine Euroregion

INSTITUTE FOR TRANSNATIONAL AND EUREGIONAL CROSS-BORDER COOPERATION AND MOBILITY (ITEM), 2023



### Stories of European Cooperation: Interreg projects working on skills

PROGRAMME INTERACT, PROGRAMME INTERREG VOLUNTEER YOUTH, ARFE, 2023



### Guide for consultations to shape the future Interreg - Toolkit

COMMISSION EUROPÉENNE - DG REGIO, 2023



AVEC CONTRIBUTION DE LA MOT



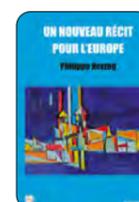
### Civic and civil society engagement in Interreg

PROGRAMME INTERACT, 2024



### Study on living conditions and access to selected basic needs in the EU outermost regions

COMMISSION EUROPÉENNE, 2024



### Un nouveau récit pour l'Europe

PHILIPPE HERZOG, ED. ASCPE, 2024



### Investment barriers in the European Union 2023

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT, 2024



### Honouring Indigenous Land and Water Defenders – Border Renaissance [special sections]

BORDERS IN GLOBALIZATION'S JOURNAL BIG REVIEW, VOL.5 NO.1, AUTOMNE 2023/ HIVER 2024



### Traité du Quirinal, la constitution d'un espace transnational sur la frontière franco-italienne

PHILIPPE WECKEL, UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, CERDACFF, 2024



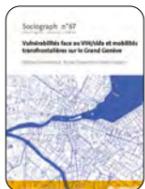
### Living in a cross-border region: Nine stories to facilitate cross-border solutions

B-SOLUTIONS, ARFE, COMMISSION EUROPÉENNE, 2024



### La frontière en chiffres 2024

ECO SAVOIE MONT BLANC, GROUPE ECOMEDIA, 2024



### Vulnérabilités face au VIH/sida et mobilités transfrontalières sur le Grand Genève. Premier rapport de l'Observatoire transfrontalier des inégalités sociales de santé

SOCIOGRAPH 67 - SOCIOLOGICAL RESEARCH STUDIES, N°67, 2024



### ITEM Reflection: European Elections 2024 and Border Regions

INSTITUTE FOR TRANSNATIONAL AND EUREGIONAL CROSS-BORDER COOPERATION AND MOBILITY (ITEM), 2024



### b-solutions: Solving Border Obstacles. A Compendium 2022-2023

B-SOLUTIONS, ARFE, COMMISSION EUROPÉENNE, 2024



### Les dynamiques territoriales dans l'Union européenne

L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2024/1 (VOL. 88), ED. ARMAND COLIN, 2024. A NOTER : L'ARTICLE «QUAND LES OPPORTUNITÉS SE TRANSFORMENT EN TRAPPE DE DÉVELOPPEMENT : DES INJUSTICES SPATIALES À LA FRONTIÈRE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE» PAR ESTELLE EVRARD



### Much more than a market – Speed, Security, Solidarity. Empowering the Single Market to deliver a sustainable future and prosperity for all EU Citizens

ENRICO LETTA, 2024

**Portail documentaire**

Retrouvez toutes les publications sur la coopération transfrontalière dans le portail documentaire de la MOT. Plus de 4900 documents référencés, dont 2500 accessibles en ligne !

[Plus d'infos →](#)

Rétrospective #06  
Janvier - Juin 2024.

Publié en Juin 2024.  
Directeur de publication : Jean Peyrony.  
Réalisation : Domitille Ayral.

Photos : Droits réservés.

Pour s'abonner à la newsletter :  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)



Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38 rue des Bourdonnais – 75001 Paris – France  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)  
tél : +33 1 55 80 56 80  
[mot@mot.asso.fr](mailto:mot@mot.asso.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

